



L'Université Castel Sant'Angelo pour la formation des Adultes,

L'Union Nationale pour la Lutte contre l'Analphabétisme

Fondation Osservatorio del Mediterraneo

Colloque Internationale

“Bilan et perspectives de l’alphabétisation en Méditerranée”

Rome : 8 septembre 2008

‘Alphabétisation et formation pour adulte, l’exemple algérien’

Prof. Lotfi MAHERZI

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les invités,
Chers collègues,

Le sujet qui nous réunit aujourd’hui autour de l’alphabétisation et la formation pour adulte est au cœur des priorités de l’ensemble des gouvernements et mouvement associatifs méditerranéens. Mais, il prend plus d’ampleur dans le sud de la méditerranée dans la mesure où cette région a consacré de grands investissements sans donner lieu encore – comme l’affirmait le Président de l’ALECSO précédemment - aux résultats escomptés. Des écarts existent encore entre les réalisations et les objectifs de développement.

Je voudrai pour illustrer ce constat présenter le cas de l’Algérie en partageant avec vous trois pistes de réflexion. D’abord je traiterai des déficits et des insuffisances résultants des différentes politiques d’alphabétisation et de formation pour adultes depuis l’indépendance.

Ensuite, je m’arrêterai sur la nouvelle stratégie empruntée depuis 2007 destinée à combler ces déficits.

Enfin, je parlerai de la formation pour adulte à travers l’exemple de l’université de la formation continue (UFC). Puis je terminerai par les défis auquel le pays est confronté en matière d’éducation et de formation pour adulte s’il veut répondre aux demandes croissantes en matière de main d’œuvre et de compétences diversifiées.

Je voudrai signaler que les études sur l'éducation des adultes et l'alphabétisation en Algérie sont peu nombreuses et parfois peu fiables. Les statistiques de l'office national des statistiques (ONS), du Conseil national économique et social (CNES), du Centre National de la Planification et de la Statistique (CNEAP) et du Ministère algérien de l'éducation ne convergent pas toujours et ne confirment pas ceux de l'UNESCO et du PNUD. Ceci est dû à la fois au manque de documentation centralisée et fiable, et à l'absence de collecte d'informations.

L'Algérie a commencé à investir dès le lendemain de l'indépendance dans l'alphabétisation, l'éducation et la formation tout au long de la vie. Elle a de manière générale dépensé 16 % de son budget global et quelque 20 % de ses dépenses publiques.

Cet investissement important a permis une amélioration des niveaux d'éducation, une scolarisation universelle au niveau primaire et l'élimination de l'écart éducatif entre les sexes. C'est ainsi que la parité entre garçons et filles dans l'enseignement fondamental est pratiquement achevée puisque **95%** de filles et **98%** de garçons sont inscrits dans le primaire et terminent un cycle entier de l'enseignement primaire

Il s'agit de réalisations impressionnantes, surtout si l'on tient compte que l'Algérie a commencé au lendemain de l'indépendance avec des indicateurs éducatifs parmi les plus bas au monde. Le taux d'illettrisme toute population confondue, est passé de 85 % en 1962, à 27 % en 2002 et à 26,5 % en 2007

En dépit des ces importants progrès réalisés, l'Algérie n'atteint pas le niveau requis pour mettre fin à ce fléau. Les applications sur le terrain restent insuffisantes pour ne pas dire décevantes. Plus de 26 % de la population algérienne est encore illettrés avec un écart élevé entre homme et femmes (25 et 34ans) de 17 points. La situation risque de ne pas s'améliorer avant 2016. Ce déséquilibre est dû à plusieurs raisons :

1. Le fort taux d'analphabétisme des zones rurales. Sur les 48 wilayas, 28 sont au dessus de la moyenne nationale (26 %) alors que 10 ont un taux dépassant les 40 %. Les wilayas les plus concernés sont celles de Djelfa (50,04%), Aïn Defla (43,08%) et Tamanrasset '43,72%). Ces taux élevés sont dus d'une part au nombre élevé de foyers dans lesquels les parents sont tous deux analphabètes, et donc beaucoup plus susceptibles d'avoir des enfants analphabètes et d'autre part un déficit de services éducatifs adéquats - écoles, enseignants, matériel pédagogique contrairement aux grandes villes.
2. La marginalisation des femmes du savoir et de la population active. Parmi la population analphabète, estimée à 7 millions, les femmes représentent un total de 4,8 millions, soit un taux de 70%. En réalité l'accès des femmes à l'éducation se heurte à de nombreux obstacles. Les plus fréquents sont la pauvreté et les mariages précoces, le manque de sensibilisation des parents pour la valeur de l'éducation des filles, le manque d'écoles «favorables aux filles», et enfin l'absence de volonté politique notamment au niveau local d'éradiquer l'analphabétisme des femmes
3. Une forte déperdition scolaire. Elle est estimée par les chiffres officiels à 500.000 enfants par an. Ce nombre s'ajoute bien évidemment au 26 % d'analphabètes puisque les enfants qui quittent l'école oublient en général ce qu'ils ont appris. Selon les chiffres de l'ONS, 30% des élèves du primaire fuient l'école à cause de la faiblesse des programmes. Les mêmes sources indiquent que 2,2 millions d'élèves ont quitté l'école entre 1999 et 2003. Enfin, selon les chiffres du CNES, seuls 66,2% d'élèves du

primaire accède au secondaire.

4. Une croissance démographique non maîtrisée. Si l'analphabétisme a fortement régressé depuis l'indépendance, la croissance démographique s'est maintenue à un taux supérieur à 2,2%. Autrement dit, les effectifs d'analphabètes n'ont cessé de croître, passant de 5,6 millions en 1962 (85% de la population) à 7 millions en 2006 (26,5 % de la population) sur une population de 32,5 millions d'habitants. Il existe donc une corrélation entre l'âge, la démographie et l'analphabétisme.
5. La persistance de poches de pauvreté et le manque d'éducation dans différentes régions du pays. En classant dans son RDH de 2005, l'Algérie parmi les mauvais élèves en termes de développement humain, 103e position, sur 177 pays, les experts du PNUD ont sûrement dû remarquer les inégalités flagrantes entre riches et pauvres. Quarante cinq après l'Indépendance, les signes de pauvreté et de précarité existent encore dès que l'on quitte le centre des grandes villes algériennes. C'est un facteur qui affecte lourdement les politiques d'alphabétisation

L'Algérie a pris conscience tout récemment de la gravité de ces faiblesse, tant au niveau gouvernemental qu'associatif. Diverses mesures ont été prises en novembre 1997, concrétisées par la mise en place, avec le soutien technique du PNUD et de l'UNESCO, de politiques et de stratégies de lutte contre l'analphabétisme. L'objectif visé est d'une part réduire, d'ici à 2016, le nombre d'analphabètes de moitié pour atteindre 3 millions de personnes et d'autre part, rendre effective l'éducation pour adulte et la formation tout au long de la vie

Concernant la lutte contre l'analphabétisme, le programme cible deux catégories de population bien déterminées. La première catégorie dite «structurée», concerne les collectivités professionnelles désormais tenue par obligation réglementaire d'alphabétiser leurs travailleurs illettrés. En effet, un décret présidentiel fait obligation à tous les départements ministériels de s'impliquer dans la lutte contre l'analphabétisme en développant un programme incitatif dans leurs secteurs respectifs

La seconde catégorie dite autonome, comprend les femmes au foyer, les travailleurs indépendants et les sans-emploi. Cette population est appelée à suivre, gratuitement et sans obligation, des cours d'une durée de 18 mois (deux années scolaires), à raison de 9 heures par semaine pour le premier niveau et 12 heures pour les deuxième et troisième niveaux. Cela représente un volume horaire global de 756 heures pour le cursus d'alphabétisation.

Le programme contient l'apprentissage des mécanismes de la lecture et de la communication orale et écrite, l'initiation au calcul élémentaire et d'autres approches de connaissances générales telles que l'histoire et la géographie.

Au terme de leur formation, les apprenants obtiennent un certificat d'enseignement de base établi par le ministère de l'Education nationale qui leur donne droit de continuer leur formation en post alphabétisation. Le coût de cette opération, est évalué à 48,6 milliards de dinars (48 millions d'euros).

Concernant la formation pour adulte, elle a toujours été considérée par les gouvernements successifs comme une mission prioritaire voire vitale. Car, si la diminution des analphabètes en bas âge témoigne du progrès de scolarisation, les 20 -55 ans et plus ainsi que les personnes nées pendant la guerre forment le plus gros du peloton d'analphabètes avec 66 % de cette population. D'autres chiffres font ressortir que les personnes âgées de plus de 60 ans atteignent la proportion très importante de 86,38%.

Mais en réalité, il fallait attendre les années 90 pour qu'une réelle prise de conscience s'affirme et que la formation pour adulte devienne une offre abondante de travailleurs non qualifiés et à bas salaires

Deux principaux organismes interviennent en formation pour adulte dans le réseau public d'enseignement. L'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA) et l'Université de la formation continue (UFC).

Le premier est l'organisme public qui sert de noyau central et d'assistance technique, matérielle et pédagogique aux associations qui œuvrent dans ce domaine comme l'Association algérienne pour l'alphabétisation et Iqraa. L'ONAEA a mis en place dès 2007 un programme ambitieux qui projette de prendre en charge en 2008, 500 000 apprenants âgés de 20 à 59 ans. Pour l'année 2007, 177 594 apprenants dont 87% de femmes ont fréquenté des cours d'alphabétisation de l'ONAEA.

En plus de ses missions d'alphabétisation, l'ONAEA édite des ouvrages portant sur des thèmes en relation avec la vie sociale algérienne comme la citoyenneté, la lutte contre le sida ou la justice. Il participe également dans la mise en place pour la fin 2008, d'un projet de chaîne de télévision intitulé 'Savoir'..

Cette chaîne a pour mandat de toucher les analphabètes et les handicapés là où ils se trouvent, en diffusant le même enseignement à tous et au même moment. Afin de répondre à l'ensemble de ces projets, le gouvernement a fait passer le budget de l'ONAEA de 98 millions de dinars en 2006 à 934 en 2007.

Je voudrais m'attarder sur le second organisme de formation destinée aux adultes : l'UFC dont j'ai eu le plaisir de diriger de sa naissance en 1990 à 1995.

A l'origine, le projet de formation universitaire pour adulte avait pour ambition de mettre en place un système de formation universitaire et non d'alphabétisation, destiné à une population de jeune adultes sans formation poussée, mal partis professionnellement, c'est-à-dire condamnés à alterner chômage et « petits boulots » et dont les effectifs ne font qu'augmenter. Dès lors, la réflexion au niveau de l'équipe qui a travaillé sur le projet de l'UFC était axée autour de quatre interrogations : Quel outil pour répondre à cette population? Quelle structure? Quel contenu ? Quel support ?

Quel outil ?

L'UFC a pour principale mission d'offrir des formations de type universitaire à une population au profil diversifié (salariés, demandeurs d'emploi, professions libérales, etc.) qui a interrompu ses études et qui est désireuse d'acquérir une qualification ou de valoriser son expérience professionnelle.

Pour mettre en place d'une manière optimum cette formation de la seconde chance, l'UFC utilise les structures des universités classiques (un bureau, les amphithéâtres, la sécurité, la maintenance) au-delà de 20 H, c'est-à-dire au terme des enseignements de la journée.

Ainsi, la formation suggérée est largement décentralisée dans sa diffusion. En revanche, la planification, la conception, la promotion et la communication ainsi que l'encadrement des personnels sont centralisés au niveau du Rectorat de l'UFC situé à Alger.

Dès le lancement de ce concept en 1989, la demande de formation ne cessait de croître pour atteindre en deux ans 12 000 apprenants provenant de toutes les couches sociales et de toutes les classes d'âge.

Dans les zones rurales, loin des centres urbains, l'offre de formation pour adulte était quasi inexistante. Dès le lancement de l'UFC, les apprenants faisaient de longs déplacements pour fréquenter les quelques CFC déjà existants. Constat par la preuve que l'UFC constituait une réponse aux besoins de ces zones reculées dans la mesure où on les rapprochait à l'offre de formation.

Quelles structures ?

La formation s'effectue grâce aux centres de formation continue (CFC) implantés dans les différentes universités du jour. Ces structures résultent d'initiatives prises au niveau territorial et ne peuvent exister sans une forte volonté politique. Le maître d'œuvre est le Ministère de l'enseignement supérieur sur proposition du Rectorat de l'UFC, avec le concours des wilayas (département), et des universités locales.

L'UFC compte aujourd'hui 23 CFC et regroupent quelques 35 000 apprenants encadrés par 1700 enseignants contractuels.

Chaque CFC adapte son installation et son fonctionnement à l'organisation des universités classiques tout en respectant les « incontournables » de la formation d'adultes à savoir :

- un accueil individualisé et permanent,
- un plan individuel de formation,
- la flexibilité de l'emploi du temps,
- le suivi et accompagnement pédagogique,

Quel contenu ?

La spécificité de l'offre de l'UFC consiste dans l'effort d'adaptation pédagogique au public ciblé et la reconnaissance que des connaissances et des compétences peuvent être acquises en dehors du système universitaire « formel ».

Dès lors, une des grandes questions débattues au niveau du conseil scientifique de l'UFC concerne l'adéquation de l'enseignement dispensé, avec les besoins des entreprises. D'autant que tous les observateurs économiques constataient un décalage sans cesse plus grand entre la demande des entreprises et l'offre de qualification.

Sur le plan de l'organisation pédagogique, l'UFC dispose de trois cycles d'enseignement :

- La pré graduation.
- La graduation.
- La post graduation spécialisée

La pré graduation prépare à l'examen d'entrée à l'université, équivalent au baccalauréat, elle s'adresse aux citoyens justifiant du niveau de 3ème secondaire et existe en trois séries (lettres, sciences, économie et gestion)

La graduation s'adresse aux citoyens titulaires d'un titre d'accès à l'université (bac ou équivalent), qui souhaitent préparer un diplôme de cycle court. L'offre se décline en graduation présentielle et à distance.

La graduation présentielle réunie aujourd'hui quelque 20.491 étudiants et comprend une quinzaine de filières essentiellement en sciences humaines et sociales et en informatique. Le système de progression est modulaire, l'étudiant est tenu d'obtenir la moyenne dans chaque module pour passer à l'année supérieure.

La graduation à distance permet aux apprenants d'apprendre à leur rythme, au moment de leur choix et au lieu de leur choix. L'objectif étant de concilier les exigences du travail, de la vie personnelle ou familiale et des études. Elle réunie quelques 15 000 étudiants.

La post graduation spécialisée et les formations à la carte sont organisées à la demande des opérateurs économiques. Elles visent l'acquisition d'outils conceptuels de l'économie de marché, suite à l'abondant dès les années 80 de l'économie planifiée.

Quels supports ?

L'encadrement des étudiants s'effectue aujourd'hui selon des formes diversifiées (imprimés, audiovisuel et NTIC). Ces médiations ont changé les modes de conception et de diffusion des cours mais aussi le coût de la formation.

A la naissance de l'UFC, l'enseignement à distance était animé sous forme de cours par correspondance. L'imprimé était le mode le plus classique. Il offrait certains avantages, dont notamment le fait qu'il met l'apprenant en présence d'un média universel à coût réduit.

Mais pour que la correspondance soit efficace, il est important que le système postal soit fiable et rapide ce qui n'était pas souvent le cas. C'est pour cela que l'imprimé et les textes pédagogiques étaient prolongés par des formations régulières en face-à-face consacrées à des exercices pratiques. C'est en fait un enseignement combiné : imprimé-animateurs qui se sont avéré très valable notamment dans les zones rurales.

Mais pour améliorer l'impact de cette méthode, nous avons senti dès 1990 la nécessité de combiner l'imprimé aux médias audiovisuels avec la création de la radio et de la télévision de l'UFC.

La radio de l'UFC était utilisée comme moyen de communication de masse, car elle s'adressait à un vaste public dispersé. Elle diffusait tous les jours deux heures de programme diversifié produit par les services de communication de l'UFC. En général le programme était interactif. La rétroactivité se faisait en direct, par téléphone, parfois en différé ou par enregistrement sonore.

L'avantage de la radio permettait l'élaboration et la conception de programmes d'EAD dans des conditions simples et peu coûteuses. Cependant, le manque d'éléments visuels pouvait favoriser l'inattention, ce qui nous a poussés à créer en partenariat avec la RTA la télévision de l'UFC.

La Télé de l'UFC diffusait une fois par semaine un programme en différé conçu par les services de communication de l'UFC et réalisé par des prestataires extérieurs. Elle a pour mission de prolonger l'enseignement à distance par une offre de programmes de graduation avec un répertoire de cours dans différents domaines comme le droit, la communication, l'informatique, les langues, les sciences sociales et les sciences humaines.

Mais nous étions conscients que ce mode de formation avait des inconvénients dont, en premier lieu, son caractère impersonnel. L'étudiant, soumis à un rythme qu'il ne pouvait interrompre, risquait d'adopter une attitude passive. Autre limite, les coûts élevés de la production télévisée et des équipements annexes.

Rapidement, la portée de cette méthode s'est avérée insuffisante suite aux progrès considérables des NTIC. C'est pour cela que l'UFC s'est impliqué dès 2000 à l'usage et la généralisation de l'utilisation des NTIC en les mettant au service de l'Enseignement à Distance.

Le programme de formation multimédia a commencé par l'introduction d'un simple ordinateur dans la classe avec l'assistance d'un professeur. Puis les résultats se sont améliorés davantage par la connexion de l'informatique aux télécommunications, c'est-à-dire, l'usage d'internet comme plate forme de formation..

Aujourd'hui l'UFC développe deux système télématiques: Le premier intitulé Efad (E formation à distance) est un système de gestion de contenus pédagogiques développé dans le cadre d'un projet collectif propre à l'UFC. Il vise la réalisation d'une plate-forme complète de formation ouverte et à distance (FOAD).

Cette dernière permet à des apprenants de suivre des cours en ligne, d'effectuer des travaux collaboratifs et des tests d'évaluation tout en bénéficiant de l'aide et du suivi continu d'un tuteur.

Le second support technologique est la plateforme CHARACTER, Campus d'Aide à la Réduction de l'Analphabétisme basé sur le Contrôle des Technologies En Réseau

Ce campus numérique permet de créer, d'organiser et de gérer les cours ou les documents des apprenants. Un espace personnel est doté de plusieurs outils afin de faciliter, construire et classer leur travail. A tout moment ils peut échanger et partager des informations avec leurs collègues afin d'établir une relation de travail collaboratif.

Les cours développés et offerts par ces deux réseaux de formation à distance sont soumis à plusieurs étapes de validation, de test et de correction. L'attestation de formation obtenue en formation à distance est donc crédible et s'intégrer au dossier de formation des individus.

En conclusion, l'Algérie semble enfin décidé à éradiquer l'analphabétisme et convaincu que dans un contexte de mondialisation, la compétitivité dépend des entreprises qui emploient une main-d'œuvre éduquée, qualifiée sur le plan technique, et capable d'adopter les nouvelles technologies. C'est pourquoi elle doit relever un certain nombre de défis :

Au niveau de la politique d'alphabétisation

1. L'éradication totale de l'analphabétisme est une question prioritaire, urgente et vitale. Elle doit être au cœur des valeurs culturelles et politique du pays. Dès lors, les campagnes d'alphabétisation ne doivent plus être considérées comme une seconde chance d'éducation de base mais aussi des opportunités, pour les jeunes et les adultes, d'améliorer les compétences nécessaires à leur vie courante et professionnelle. Pour cela, elles ne doivent plus se limiter, à l'enseignement de la lecture et de l'écriture, mais comprendre aussi des compétences linguistiques, des connaissances en informatique, en économie et dans tous les domaines nécessaires à la vie moderne.
2. Toutes les évaluations menées au plan national aussi bien qu'international font ressortir des résultats scolaires faibles qui expliqueraient entre autre le fort taux de déperdition scolaire. Aussi, la qualité de l'enseignement doit être considérée comme un élément tout aussi important que l'accès à la scolarité. Elle doit constituée une priorité pour les pouvoirs publics, en favorisant une politique effective en matière d'universalisation de la qualité de l'éducation de base et de l'alphabétisme

3. Il semble qu'en Algérie comme dans le monde arabe d'une manière générale, que l'alphabétisation soit confrontée à la dichotomie entre arabe parlé et arabe classique. Pourquoi ? L'arabe classique n'est pas la langue populaire c'est-à-dire celle de la communication quotidienne et des expressions populaires. Elle est la langue de la communication officielle et institutionnelle. Dès lors, le seul enseignement de l'arabe classique aux analphabètes peut comporter le risque d'évacuer les aspects créatifs et populaires de la langue parlée.

Dans le domaine de la formation à destination des adultes,

1. L'Algérie a très vite pris conscience de l'importance de doter les adultes de savoirs et de compétences diverses qui leur permettent de s'adapter aux mutations rapides du marché de l'emploi. Ceci dit, des progrès restent à faire en matière de formation à destination des adultes :
2. La formation à distance continue de souffrir de perceptions ou de préjugés dépassés tout particulièrement dans les milieux universitaires. On persiste à propager l'idée que la formation à distance diffuse des informations théoriques et qu'elle est incapable de faire partager des valeurs de nature universitaire. On laisse même supposer que les cours ne sont peut-être pas très exigeants et que les évaluations sont plus ou moins crédibles.
3. L'usage généralisée des nouvelles technologies de formation à distance par les apprenants suppose un accès facile et régulier mais aussi un équipement informatique performant et disponible. Compte tenu du faible taux actuel de pénétration de l'internet dans les ménages algériens, (9%) des mesures transitoires devront être mises en place dont le développement d'antenne cyber au niveau des CFC.
4. Pour accentuer l'intégration des nouvelles technologies en formation continue, il conviendrait de favoriser la formation des concepteurs de cours et des tuteurs. De tels projets ne peuvent être montés d'une manière performante et rapide par des équipes volontaires et peu expérimentées. Il est important que les efforts investis soient coordonnés et planifiés par des experts des nouvelles technologies de la formation.
5. La recherche en formation à distance reste encore insuffisante, tant sur le plan pédagogiques que télématique. Il est important de mettre en place une cellule de veille sur la recherche et le développement autour des technologies de formation en relation avec les attentes des publics ciblés.
6. Enfin, pour terminer, l'Algérie a fait peu d'effort en matière d'évaluation et d'expertise des acquis des politiques d'alphabétisation et de formation pour adulte. Elle doit en collaboration avec des organismes internationaux initiés et mettre en œuvre un programme, qui a pour but d'analyser les résultats d'apprentissage afin d'adapter des stratégies à même de produire des résultats tangibles dans ce domaine.